



LA VIOLENCE À L'ÉCOLE : Ça vaut le coup d'agir ensemble!

Manifestations de la violence à l'école

Aide-mémoire

1. Violence verbale (insultes, injures, humiliation, etc.)

Nous définirons la violence verbale en la circonscrivant, puisque certaines de ses formes seront étudiées plus particulièrement. Ainsi, l'intimidation, la discrimination et l'homophobie feront l'objet d'une attention particulière. Dans les circonstances, nous définirons la violence verbale comme cette **violence quotidienne** qui mise sur les **insultes**, les **injures** et l'**humiliation** pour donner à son auteur (ou ses auteurs) du pouvoir sur les autres.

2. Intimidation

Pour qu'il y ait intimidation, trois phénomènes doivent être présents simultanément : l'**intention** de nuire, l'**abus** de pouvoir et la **répétition** de l'abus. Généralement dans une relation d'intimidation on assiste à une **relation abusive** où le jeune agressé se sent impuissant et n'arrive plus à se défendre, tandis que le jeune qui intimide développe un **mode relationnel basé sur la violence** et l'abus de pouvoir. L'intimidation s'exprime de différentes manières selon l'âge de l'agresseur.

3. Cyberintimidation

Cyberintimidation : Intimidation qui utilise la **technologie des communications** (courriels, sites Web, clavardage, messageries instantanées et messages textes (SMS)). La cyberintimidation privilégie particulièrement le **mépris** et les **rumeurs malveillantes** pour arriver à ses fins.

4. Discrimination (basée sur l'origine ethnique, un handicap, la religion, allure physique, etc.)

Inégalité de traitement fondé sur un critère subjectif comme l'origine, le sexe, un handicap, une religion ou autre, **visant à exclure** une personne ou un groupe de personnes. Il s'agit en fait d'**isoler un individu** ou de **séparer un groupe social** des autres en le maltraitant).

5. Homophobie et hétérosexisme (discrimination en raison de l'orientation sexuelle réelle ou prétendue)

a) **Homophobie** : **hostilité**, explicite ou implicite, envers des individus dont les préférences amoureuses ou sexuelles concernent les individus de même sexe.

b) **Hétérosexisme** : norme sociale voulant que tous les gens soient hétérosexuels et qu'ils soient, par leur nature, **supérieurs aux personnes homosexuelles ou bisexuelles**. L'hétérosexisme rejette les individus qui ne répondent pas à **une norme hétérosexuelle prédéfinie** par un groupe donné.

- Ainsi, le cumul de l'homophobie et de l'hétérosexisme engendre une discrimination de type homophobe envers une quantité importante d'élèves (certaines études parlent de près de 30%) alors que les jeunes homosexuels représentent moins de 10% de la population.



LA VIOLENCE À L'ÉCOLE : **Ça vaut le coup d'agir ensemble!**

6. Taxage (vol qualifié)

Définition : **Taxage** : une action posée par un jeune ou un groupe de jeune à l'endroit d'un autre jeune dont le but est d'**extorquer** et de s'appropriier soit des biens ou de l'argent et ce, en échange d'un **droit de passage** vers un lieu particulier (comme l'école) **ou d'un certain plaisir**. Le taxage est considéré par la loi comme un vol qualifié, il est, par conséquent, assujettit au code criminel.

7. Violence physique (bagarre, coups de poing, coups de pieds, faire trébucher, pousser quelqu'un contre un casier, etc.)

8. Violence physique à mains armées (bâtons, chaînes, armes blanches, clefs, ciseaux, couteau, etc.)

9. Dommage aux biens personnels des jeunes ou des adultes

10. Dommage aux biens publics (mobilier, murs, fenêtres, matériel pédagogique, informatique, etc.)

11. Violence à caractère sexuel (harcèlement, attouchements, etc.)

Définition : toutes formes de **gestes** à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu **sans le consentement** de la personne visée ou dans certains cas, notamment celui des jeunes, par une **manipulation** affective ou par le chantage. La définition se complète ainsi : acte visant à **assujettir** une personne à ses propres désirs, soit par un **abus** de pouvoir, soit par l'utilisation de la force ou de la contrainte, soit sous la menace implicite ou explicite.

12. Violence dans les relations amoureuses

Définition : Le CRI-VIFF définit la violence comme étant un exercice abusif de pouvoir par lequel un individu en position de force cherche à contrôler l'autre personne en utilisant des moyens de différents ordres afin de la maintenir dans un état d'infériorité ou de l'obliger à adopter des comportements conformes à ses désirs à lui.

13. La violence liée aux gangs de rue

14. Autre type de violence